

Ingénieur diplômé de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), spécialité Génie Urbain

RNCP9421 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	342, 341, 230
Formacode(s)	22254, 12512
Code(s) ROME	F1101, F1106, F1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2018

Certificateur(s)

REGIE ECOLE INGENIEURS VILLE PARIS · SIRET : 20000069300024

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'ingénieur de l'EIVP traite de l'ensemble des domaines liés à la conception, la réalisation, la gestion et l'exploitation des villes. Sont intégrés dans son action les paramètres actuels du développement durable. Ses domaines de compétences sont :

- l'aménagement d'espaces publics,
- la qualité de l'environnement (déchets, nuisances sonores, qualité de l'air),
- les transports et la mobilité,
- les infrastructures et les réseaux (transport des eaux propres et usées, assainissement),
- la construction de bâtiments.

L'ingénieur en Génie Urbain a la capacité à appréhender chaque projet dans sa globalité tout en utilisant sa culture d'ingénieur pour en traiter les aspects scientifiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

• Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques et de modélisation, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité ; analyse et maîtrise des risques.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise du français et d'une ou plusieurs langues étrangères,

sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.

7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique professionnelle.

- La dimension spécifique à l'EIVP :

Coordonner un projet d'aménagement urbain dans ses 3 phases diagnostic, schéma directeur et aménagement d'une partie du territoire étudié

Concevoir un projet d'architecture urbaine

Concevoir un projet de déplacement urbain

Superviser et commander une étude générale sur la gestion des déchets

Superviser et commander une étude générale sur la gestion des réseaux d'eaux et d'énergies

- Les compétences transversales :

Concevoir, conduire et gérer un projet dans sa globalité

Utiliser les outils et techniques les plus évolués de l'informatique appliquée aux domaines de génie urbain (SIG, SID, CAO-DAO, etc ...)

- Les compétences de Management :

Organiser, diriger, et animer une équipe de travail,

Mettre en œuvre une politique de gestion d'entreprise, gérer les documents administratifs, juridiques et financiers nécessaires à l'administration d'une entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les ingénieurs diplômés travaillent dans les services des collectivités territoriales, en particulier de la Ville de Paris, ainsi que les entreprises publiques et privées chargées d'aménagement ou de gros-œuvre dans le domaine urbain, l'environnement, la mobilité et les infrastructures en général.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La gamme des fonctions occupées par l'ingénieur en génie urbain est très large, elle va de la conception, à la mise en œuvre, au suivi et contrôle des projets et services qui lui sont confiés.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 304 €

Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 671
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X90 — Architectes B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- Avoir terminé avec succès le programme des 6 semestres à l'EIVP ou dans un établissement partenaire,
- Avoir obtenu 180 crédits ECTS sur les trois ans ;
- Avoir obtenu sur l'ensemble de la scolarité (2 ou 3 ans) une moyenne générale pondérée au moins égale à 12,
- Justifier du niveau B2 en anglais ou avoir obtenu le TOEFL (ou équivalent) avec un nombre de points égal ou supérieur à 550,
- Ne pas être proposé pour l'exclusion ou le redoublement pour des raisons disciplinaires,
- Avoir effectué 2 mois minimum à l'étranger,
- Avoir validé l'ensemble des stages prévu dans le plan de formation, y compris avec la rédaction du rapport et la soutenance du projet de fin d'études.

L'évaluation des acquis des étudiants est faite par un contrôle de connaissances (examens écrits, contrôle continu, présentation de projets) dont le jugement est exprimé par une notation de 0 à 20. Les résultats obtenus permettent d'acquérir ou pas dans chaque module des crédits ECTS. Chaque année scolaire permet d'acquérir 60 crédits ECTS.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Validation par un jury de reconnaissance de la validation des acquis d'expériences conforme au règlement intérieur de l'école

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2018
Date de dernière délivrance possible	31/08/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36314

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
EIVP

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9421/>